

Image not found or type unknown



retraite pour invalidité trimestre reconnu

Par **flaux**, le **12/09/2011** à **09:54**

ancienne commercante, j'ai été reconnu en janvier 2008 par le RSI en invalidité à 66.6 %, mais il ne me verse aucune pension les démarches ayant été faite trop tard.

je voudrais savoir si la période d'invalidité depuis 2008 à 2011 peut donner lieu à des trimestres pour la retraite, je vais avoir 60 ans fin 2011.

merci d'avance de votre réponse